

Mali - Élaboration du Plan de Développement Intégré et Durable du Bassin du Sankarani et de son Évaluation Environnementale Stratégique

Contexte

Le bassin du Sankarani est partagé entre la Guinée et le Mali. La plus grande partie du bassin au Mali est située dans le cercle de Yanfolila. Les communes de Baya, Sankarani et Tagandougou, sont toutes trois situées au bord du lac de retenue du barrage Sélingué. La zone présente un potentiel économique, environnemental et socio-culturel important notamment grâce à la présence de terres fertiles, la diversité des ressources naturelles, biologiques, halieutiques, des pâturages abondants et l'existence de sites touristiques. La construction du barrage de Sélingué et de son lac de retenue (2 milliards m³) en 1982, bien qu'étant une infrastructure représentant la modernité, a engendré certains impacts négatifs tels que la délocalisation de plusieurs villages, la destruction d'une partie de la biodiversité de la zone, ainsi que la prolifération de maladies d'origine hydrique.

Les défis additionnels de la zone, plus particulièrement par les communes rurales de Baya, Tagandougou et Sankarani, portent entre autres sur la sécurité alimentaire durable, l'accès des populations à l'eau potable, aux soins de santé et à un cadre de vie sain vis-à-vis de la pression démographique croissante, et le manque d'opportunités d'emploi pour tous. L'un des stigmas des multiples pressions et dynamiques affectant la zone est l'orpaillage par dragage sur le fleuve Sankarani et sur les berges du lac de retenue, en plein ascension. La pratique abusive et invasive de cette activité entraîne la destruction des berges et la pollution des eaux, avec un impact dévastateur pour nombre d'activités socio-économiques riveraines.

Pour faire face à ces nombreux défis et contribuer à l'atteinte des objectifs du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali (CREDD 2019-2013) et des Objectifs du Développement Durable (ODD), les communes de Baya, Sankarani et Tagandougou ont décidé de mettre en place un cadre de collaboration fédérateur : l'Intercommunalité du Bassin du Sankarani. Avec l'appui de VNG International et de la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (CNEE), les trois communes développent actuellement une vision de développement durable à travers leur Programme de Développement Intégré et Durable du Bassin du Sankarani (PDIDBS) et son Évaluation Environnementale Stratégique (EES).

Ce programme conjoint et durable regroupe les interventions existantes et futures dans le bassin du Sankarani, notamment dans les trois communes, dans un cadre prenant en compte le bien-être des populations, le développement économique durable et l'intégrité écologique de la zone. Les maires et secrétaires généraux des communes ont souligné l'importance de leur union pour faire face à des problématiques qui traversent les limites administratives.

L'Intercommunalité du Bassin du Sankarani (ICBS)

L'ICBS a été créée dans le respect des lois de la décentralisation : le processus a été approuvé par les conseils communaux après consultations avec la population, un arrêté conjoint a été publié, puis la création a été actée par le Préfet de Yanfolila. Aussi, le développement du PDIDBS et son EES sont menés en partenariat avec les ministères de tutelle, via un comité interministériel formé spécialement.

Les principales raisons qui ont motivé le regroupement des communes rurales de Baya, Tagandougou et Sankarani et poussé à la création de l'ICBS sont :

- L'impact commun des déplacements de population pour laisser place au lac de retenue et de la dégradation des ressources naturelles pour les population riveraines ;
- L'appartenance au Comité Local de l'Eau (CLE) de Sélingué ;
- Les similarités des défis de développement et planifications pour y répondre (i.e. PDSEC) ;
- La tutelle du cercle de Yanfolila ;
- Les habitants partagent la même aire socioculturelle et développement.

Afin de maximiser l'efficacité et l'impact des planifications communales pour le développement économique, social et culturel, mais aussi environnemental, l'ICBS a décidé de développer le Programme de Développement Intégré et Durable du Bassin du Sankarani (PDIDBS), et qu'une évaluation environnementale stratégique (EES) en soit faite simultanément.

Ce programme de développement durable, creuset de toutes les initiatives existantes et futures dans la zone, est conçu, piloté et suivi par l'ICBS avec l'appui financier et technique de VNG International à travers son projet IDEAL et de la CNEE, ainsi que la participation de toutes les communautés de la zone et des autres parties prenantes à même de contribuer. Le pilotage et le guidage de tout le processus de développement de PDIDBS/EES sont assurés par l'ICBS, pour assurer son appropriation et sa durabilité.

Le Comité Restreint de l'ICBS a pour mission de :

- Représenter ses collectivités membres ;
- Porter le processus d'élaboration du PDIDBS ;
- Mener la campagne d'information et de sensibilisation sur le processus de planification de l'EES ;
- Jouer l'interface entre les communautés et l'équipe technique d'appui ;
- Organiser les sessions de restitution et de redevabilité auprès de la population ;
- Aider à la dissémination et la diffusion des solutions et alternatives de développement socio-économique et des résultats de l'EES ;
- S'assurer de la participation effective et représentative des communautés ;
- S'approprier le PDIDBS et l'EES et les présenter aux collectivités membres et riveraines ainsi qu'au niveau national ;
- Veiller au bon fonctionnement de l'Intercommunalité du Bassin du Sankarani.

Approche méthodologique

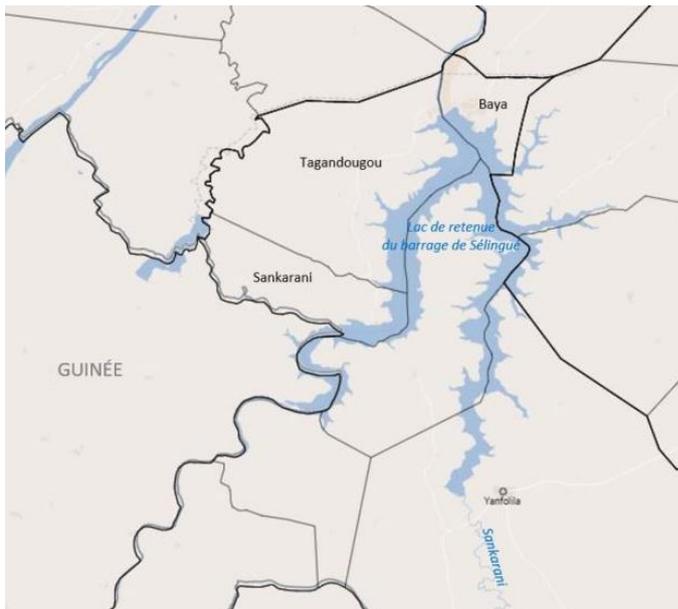
Avec l'appui de VNG International et de la CNEE, un premier inventaire des défis prioritaires a été mené. Une formation sur l'EES sera donnée au quatrième trimestre 2020, visant les membres de l'ICBS, les services techniques locaux en charge des trois communes, les membres du Comité Interministériel, ainsi que les parties prenantes identifiées comme pertinentes.

La règle d'or du développement du PDIDBS et de l'EES est la participation de tous ses bénéficiaires directs et indirects. Il s'agit de l'ensemble des parties prenantes doivent collaborer et/ou influencer le processus. Au delà des acteurs de proximité, la participation pourrait être étendu au Cercle de Yanfolila et la Région de Bougouni dans un second temps.

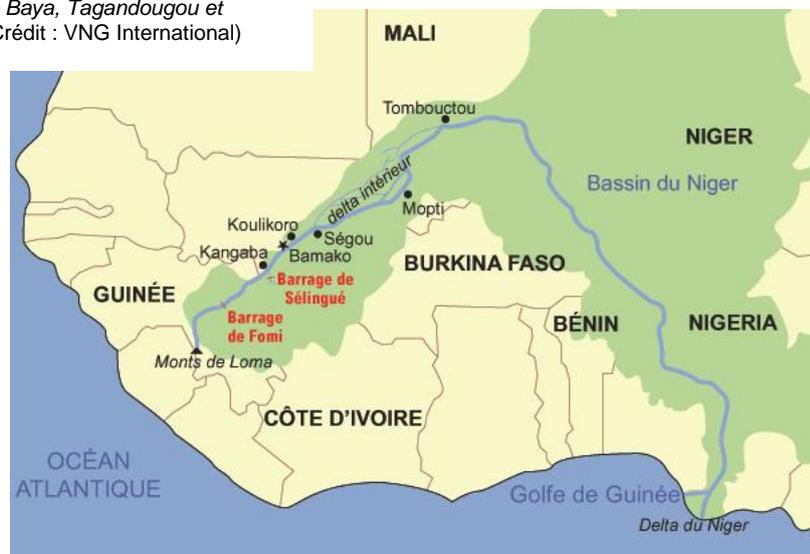
L'une des clefs de la réussite du processus de développement du PDIDBS/EES et de son appropriation par l'ICBS et l'ensemble des parties prenantes est l'organisation d'ateliers, de réunion et forums formels et informels organisés aux niveaux des villages, des communes, du cercle, de la région et au niveau national. Ces rencontres participatives permettent des échanges d'idées pour la pérennisation de l'approche, ainsi que sa mise en œuvre à grande échelle.

Dès septembre 2020, des rencontres sont planifiées avec le Préfet de Yanfolila, le Gouverneur de Bougouni, le Ministère de l'Environnement, de Assainissement et du Développement Durable, ainsi que le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique.

Fort de l'expérience précédente dans le Sourou, les partenaires techniques et l'équipe de mise en œuvre visent à ce que le processus de développement du PDIDBS/EES constitue un exemple pilote dans le développement d'autres programmes dans le bassin du Sankarani.



Localisation des communes rurales de Baya, Tagandougou et Sankarani (source : OpenStreetMap. Crédit : VNG International)



Localisation du Bassin du Niger et du Barrage de Sélingué (source : IRD)

Pour toute information supplémentaire : caroline.herouan-guy@vng.nl ou robert.meerman@vng.nl